



ASSEMBLÉE NATIONALE

15ème législature

Transport de matériel agricole

Question écrite n° 13412

Texte de la question

Mme Sarah El Haïry attire l'attention de Mme la ministre, auprès du ministre d'État, ministre de la transition écologique et solidaire, chargée des transports, sur la situation du transport de matériel agricole. En effet, les poids-lourds transportant du matériel agricole sont aujourd'hui empêchés, au même titre que la majorité des véhicules de plus de 7,5 tonnes affectés au transport routier de marchandises, de circuler sur le réseau routier les dimanches et jours fériés. Or cette situation est problématique concernant certains matériaux agricoles utilisés dans les élevages, notamment ceux permettant de faire monter les animaux dans les camions pour les amener à l'abattoir. En effet, ceux-ci doivent être utilisés le dimanche, afin que les camions transportant les animaux destinés à être abattus puissent se rendre vers les abattoirs le lundi matin. C'est pour cette raison qu'elle souhaite connaître les intentions du Gouvernement par rapport à une extension des dérogations existantes afin de permettre le transport de certains matériels agricoles les dimanches et jours fériés, lorsque ces matériels doivent être utilisés ces jours-là.

Données clés

Auteur : [Mme Sarah El Haïry](#)

Circonscription : Loire-Atlantique (5^e circonscription) - Mouvement Démocrate et apparentés

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 13412

Rubrique : Transports routiers

Ministère interrogé : [Transports](#)

Ministère attributaire : [Transports](#)

Date(s) clé(s)

Date de signalement : Question signalée au Gouvernement le 17 décembre 2018

Question publiée au JO le : [16 octobre 2018](#), page 9244

Question retirée le : 1er septembre 2020 (Fin de mandat)